



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 75-87

Françoise Dunand, Roger Lichtenberg

Des chiens momifiés à El-Deir. Oasis de Kharga.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Des chiens momifiés à El-Deir Oasis de Kharga

FRANÇOISE DUNAND, ROGER LICHTENBERG

DÉPUIS 1998, l'équipe Alpha-Necropolis¹ explore les nécropoles du site d'El-Deir. Cet établissement, dont on ignore encore le nom antique, est situé à environ 30 kilomètres au nord-est de la ville de Kharga, au pied du Gebel Oum Ghanayyim [fig. 1]. Le travail sur ce site entre dans le cadre d'une étude plus vaste entreprise par l'équipe depuis le début des années quatre-vingts et portant sur plusieurs nécropoles d'époque gréco-romaine situées dans l'oasis de Kharga². Notre objectif est de restituer la vie des populations antiques de cette oasis et, autant que faire se peut, leur milieu. En d'autres termes, nous nous proposons de réaliser une paléoethnologie de ces populations.

Les nécropoles d'El-Deir sont distribuées sur un arc de cercle dont une grande forteresse romaine en brique crue, édifiée probablement vers la fin du III^e siècle apr. J.-C.³, constitue le centre [fig. 2]. Le site, qui n'avait jusqu'à maintenant jamais été l'objet de fouilles systématiques⁴, a dû être occupé dès avant l'époque ptolémaïque⁵. Il s'agissait d'un établissement agricole important, à en juger par l'étendue du parcellaire antique, encore quadrillé par les levées de terre et les canaux d'irrigation aujourd'hui à sec. On sait qu'au début du XX^e siècle il existait encore

1 Voir site internet : www.alpha-necropolis.com.

2 Outre El-Deir, situé au nord-est de la ville de Kharga, il s'agit d'Ayn el-Labakha au nord de cette même ville et de Douch, à l'extrême sud de l'oasis.

3 La date de l'édification de cette forteresse n'a pas encore pu être précisément déterminée. Les sondages effectués par Catherine Duvette et l'étude de la céramique par Sophie Brones permettront,

nous l'espérons, de répondre à cette question. Le plan et les dimensions sont comparables à ceux de la forteresse de Qaret el-Toub, en cours d'exploration par l'équipe de Frédéric Colin à Bahariya, bien datée par une inscription de 288 apr. J.-C.

4 Au début du XX^e siècle, il a été visité par H. Winlock qui travaillait alors à Bagawat et sur la nécropole d'Hibis, puis un peu plus tard par G.D. Hornblower,

sans que l'on dispose de compte rendu de leurs visites. Des objets provenant d'El-Deir, exposés au Metropolitan Museum de New York, sont censés provenir de l'exploration d'Hornblower, cf. PM VII, p. 290.

5 Certains types de céramique renvoient à une époque antérieure à l'époque ptolémaïque ; il en est de même pour le processus de momification observé sur plusieurs sujets.

au Deir des champs cultivés par les paysans du village de Mounira (Mahariq), situé à environ 8 kilomètres à l'ouest. Une source entourée de verdure a été vue à cette époque par John Ball qui la mentionne dans son *survey* de l'oasis de Kharga⁶. À l'heure actuelle, le site est complètement désertifié. Le village antique n'a pu encore être situé précisément, mais de nombreux *koms* de tessons authentifient sa présence. Les vestiges de plusieurs bâtiments en brique crue, dont ceux d'un petit temple, sont visibles dans la plaine au nord-ouest de la forteresse.

Notre programme de travail portait sur les nécropoles, dont les tombes avaient été pour la plupart saccagées par les pilleurs clandestins : il s'agissait à beaucoup près d'une fouille de sauvetage. Entre 1998 et 2004, nous avons identifié et exploré la nécropole la plus ancienne, qui s'étend sur trois secteurs. Le secteur sud comprenait 8 tombes à puits creusées dans une petite élévation de terrain, dans la plaine, à quelques centaines de mètres au sud-ouest de la forteresse. Sur les secteurs nord et est, les tombes, 73 au total, étaient creusées dans un *ridge* en arc de cercle à environ 800 mètres de la forteresse⁷. À la jonction des secteurs nord et est, un piton isolé abritait 4 tombes dont une très profonde. Toutes ces tombes appartiennent à une période qui peut aller du IV^e siècle av. J.-C. au IV^e siècle apr. J.-C. comme en témoigne leur mobilier. Au cours de la campagne 2004, nous avons identifié un quatrième secteur, à environ 600 mètres à l'ouest de la forteresse. Cette nécropole ouest, tout à fait différente des autres, est un cimetière chrétien qui peut remonter au début de la christianisation de l'oasis, c'est-à-dire probablement à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle.

La fouille des trois premiers secteurs a mis au jour un grand nombre de restes humains, en majeure partie réduits à l'état de squelettes, mais comprenant aussi des momies de bonne facture, malheureusement pour la plupart détériorées par les pillages répétés. Dans le même temps, nous avons découvert un important mobilier funéraire, sarcophages en bois peint ou en calcaire, masques et cartonages, le plus souvent fragmentaires, statuettes de divinités, céramique, bijoux, tissus...

Au cours de la campagne de février 2001, nous avons découvert dans la tombe N18 cinq momies de canidés soigneusement bandelettées au milieu de nombreux restes humains (au moins une trentaine). L'hypothèse un instant évoquée d'animaux de compagnie, ou éventuellement utilisés pour la chasse, a été très vite abandonnée. En effet, la suite de la fouille nous a apporté une surprise de taille : la présence dans la tombe N22, parmi les restes de neuf adultes et d'un enfant, des squelettes et des momies d'au moins 35 chiens⁸. Au cours de la campagne suivante (janvier 2002), nous avons découvert dans l'un des deux caveaux de la tombe E9 une très grande quantité de restes de canidés. Cette tombe était à l'évidence une tombe humaine. Le caveau 2 contenait deux sarcophages en calcaire taillé. Le caveau 1, qui contenait quatre sarcophages de même type et les restes de six adultes, d'un adolescent et de deux enfants, était pratiquement rempli de squelettes et de momies de canidés (environ 250), jusqu'à une hauteur d'environ 50 cm. Les sarcophages eux-mêmes en contenaient une bonne quantité [fig. 3]. Sans doute s'agissait-il souvent de simples « paquets » sommairement confectionnés, mais il y avait

⁶ J. BALL, *Kharga Oasis: its Topography and Geology*, Le Caire, 1900, p. 53.

⁷ Nous utilisons le mot *ridge*, littéralement « ligne de crête » en anglais, pour désigner l'affleurement de la couche

de grès au-dessous de laquelle ont été creusées les tombes.

⁸ En fait, ce n'était qu'une demi-surprise dans la mesure où, dès le début de la fouille, nous avions repéré

la présence de restes de canidés momifiés dispersés au milieu des restes humains sur les pentes en contrebas des tombes.

également une série de momies savamment bandelettées présentant, grâce à l'utilisation de tissus de différentes couleurs, ces motifs géométriques caractéristiques de l'époque romaine [fig. 5]. La tombe E9 avait donc été réutilisée à l'usage des chiens, comme la tombe N22.

Lors de la campagne de novembre-décembre 2004, l'exploration de la tombe P5 a permis de mettre au jour une nouvelle et importante série de canidés. Il s'agit d'une tombe creusée profondément dans le « piton aux chiens », dont le caveau unique contenait les restes d'une quinzaine de momies humaines [fig. 4]. Le puits d'entrée, profond de deux mètres, était obstrué par des blocs provenant de l'effondrement d'une partie du banc de grès surmontant le piton. Ces blocs retirés, une véritable collection de 78 momies canines de bonne facture sont apparues dans le sable remplissant le fond du puits [fig. 6]. C'est à l'évidence la chute des blocs qui avait protégé ces momies, probablement jetées hors du caveau par les pilliers pour faciliter leur « travail » sur les momies humaines. D'autres canidés ont été découverts dans le caveau, mélangés aux restes humains. Ici encore, la qualité était très inégale, beaucoup d'entre eux étant simplement enveloppés dans des tissus grossiers sommairement maintenus en place par des cordelettes. Beaucoup d'autres étaient à l'état d'os épars. Le nombre total des animaux trouvés dans cette tombe peut être évalué à environ 200.

Une telle quantité (près de 500 au total) montre qu'il ne pouvait s'agir que d'animaux « sacrés », destinés à être offerts comme *ex-voto* dans un sanctuaire⁹. La pratique, bien connue, a concerné des animaux aussi divers que les chats, les crocodiles, les faucons, les ibis, les poissons... Nous savons maintenant que ces animaux étaient en principe nourris dans des élevages, puis mis à mort, le plus souvent jeunes, afin d'être vendus sous forme de momies aux pèlerins qui les offraient à la divinité à laquelle ils étaient associés¹⁰. Bien entendu, on ne pouvait pas conserver dans les temples ces *ex-voto* très particuliers. Devenus des « dieux » (des Osiris au même titre que tout défunt), les animaux momifiés devaient bénéficier d'une inhumation rituelle, souvent dans des nécropoles qui leur étaient réservées. Mais dans de nombreux cas, comme on peut le constater jusqu'à maintenant au Deir, on s'est contenté de récupérer à leur usage des tombes humaines désaffectées¹¹.

Qu'il s'agisse bien, dans le cas des canidés du Deir, d'animaux sacrés, c'est ce que montre, outre leur grand nombre et le soin avec lequel certains ont été bandelettés, le fait que beaucoup d'entre eux ont été délibérément mis à mort, comme la radiographie le prouve en mettant en évidence des lésions de strangulation ou de fracture du crâne. Par ailleurs, on a trouvé un assez grand nombre d'exemples de momies apparemment bien faites et complètes qui, sur les radiographies, s'avèrent constituées de quelques os enveloppés de tissus. On rejoint ici les observations effectuées sur les momies des chats du Bubasteion de Saqqâra.

⁹ Nous utilisons le terme « sacré » plutôt que celui de « sacré » car c'est la momification seule qui sacréait des animaux que rien ne distinguait par ailleurs de leurs semblables. Nous réservons le terme d'animal « sacré » à ceux qui étaient considérés comme l'incarnation, l'« âme vivante » d'un dieu, tel le taureau Apis.

¹⁰ Cf. S. Ikram (éd.), *Divine Creatures, Animal Mummies in Ancient Egypt*, Le Caire,

2005; Fr. DUNAND, R. LICHTENBERG, avec la coll. d'A. CHARRON, *Des animaux et des hommes, une symbiose égyptienne*, Paris, 2005.

¹¹ Un exemple de cette pratique est la réutilisation à l'époque tardive de tombes de nobles du Nouvel Empire au Bubasteion de Saqqâra pour y déposer des momies de chats. Cf. R. LICHTENBERG, A.P. ZIVIE, « Les momies d'animaux »,

Dossiers d'archéologie, Les momies, n° 252, avril 2000, p. 48-53; *id.*, « Les chats du Bubasteion de Saqqara », dans Z. Hawass, L. Pinch Brock (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century, Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists Cairo*, 2000, vol. 2, Le Caire, 2003, p. 605-611; *id.*, « The Cats of the Goddess Bastet », dans S. Ikram (éd.), *Divine Creatures*, p. 106-119.

Un certain nombre de momies présentent un aspect particulier du bandeletage : l'une des faces de la momie est parfaitement décorée, à l'aide de tissus fins et colorés, mais ceux-ci sont fixés sommairement à l'aide de points de résine sur l'autre face qui, elle, est revêtue de tissus grossiers [fig. 15 et 16]. Tout se passe comme si les pèlerins ne voyaient que le « beau côté » des momies qu'ils choisissaient sur un étal. Cela semble impliquer par ailleurs que, la transaction effectuée, le pèlerin n'avait pas l'objet entre les mains, ce dernier étant probablement déposé par les prêtres eux-mêmes en offrande au dieu.

Habituellement, la réutilisation de tombes humaines au profit d'animaux sacralisés survient après un laps de temps important, impliquant que ces tombes aient été laissées à l'abandon. C'est le cas des tombes du Nouvel Empire au Bubasteion de Saqqâra, réutilisées à l'époque romaine pour des momies de chats, ou encore de la tombe de Djefaihâpi III, à Assiout, datant du Moyen Empire, qui a été utilisée pour y déposer des momies de canidés¹². Or, au Deir, les tombes utilisées pour l'inhumation des canidés ont manifestement été occupées par des humains à l'époque ptolémaïque (voire un peu plus tôt). Cela laisse supposer un temps relativement bref entre leur abandon et leur réutilisation au profit d'animaux. En tout état de cause, on peut considérer que les momies animales du Deir ne sont pas antérieures à l'époque romaine. D'autre part le bandeletage très soigné, dessinant des figures géométriques élaborées, nous semble très comparable à celui des momies humaines datant de cette époque, mais il n'est évidemment pas exclu qu'il ait été pratiqué plus tôt¹³.

L'intérêt de cette découverte nous semble résider tout d'abord dans le fait que pour la première fois, à notre connaissance, un cimetière d'animaux a été retrouvé dans l'oasis de Kharga¹⁴. Sans doute, dans toute l'Égypte, depuis la Nubie jusqu'au Delta, a-t-on retrouvé des momies de canidés mélangées à de nombreuses autres espèces animales. En revanche, les nécropoles propres aux canidés ne paraissent pas avoir été très nombreuses : la liste établie par D. Kessler fait état essentiellement de Saqqâra, Hardai-Kynopolis, Spéos Artémidos, Assiout, la région thébaine et Coptos, auxquels il faut ajouter Lyconpolis et Kynopolis dans le Delta¹⁵. La nécropole d'Assiout devait être particulièrement riche. C'est de là que proviennent les momies conservées au Muséum d'histoire naturelle de Lyon, étudiées par le D^r Lortet et C. Gaillard qui ont été les premiers à signaler le jeune âge des animaux et leur mise à mort volontaire¹⁶.

La découverte au Deir d'animaux sacralisés soulève le problème de l'identification de la divinité à laquelle ils ont pu être dédiés. Deux divinités essentiellement sont associées à des canidés : Anubis et Oupouaout. En faveur de ce dernier il y a plusieurs arguments. L'ancienne Lycopolis, Assiout, dont le culte principal était celui d'Oupouaout, devait être en relation particulière

¹² Cf. A. CHARRON, *Les animaux et le sacré dans l'Égypte tardive*, thèse de doctorat de l'Éphe, Paris, 1996, non publiée.

¹³ Cf. des momies de chat et de rapaces présentant ce type de bandeletage qui pourraient remonter à l'époque ptolémaïque, dans A. CHARRON, *La mort n'est pas une fin* – Catalogue de l'exposition 2002-2003, musée de l'Arles antique, Arles, 2002, n^{os} 80 et 89.

¹⁴ En décembre 2004, S. Ikram et C. Rossi nous ont signalé leur découverte, au cours de leur *survey* du nord de l'oasis de Kharga, de restes de canidés sur le site de Dabbachiya, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Kharga. Cette découverte appellerait bien entendu une exploration systématique du site.

¹⁵ D. KESSLER, *Die Heiligen Tiere und der König*, I, *ÄAT* 16, Wiesbaden, 1989, p. 18 sq. Cf. aussi l'article « Tierkult »

de D. Kessler dans *LÄ* VI, 1986, col. 579-580.

¹⁶ D^r LORTET, C. GAILLARD, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, V^e série, *Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, X, Lyon, 1909, p. 259-294. D'après eux, la plupart des animaux avaient été étranglés.

avec Kharga, étant située, dans la Vallée, au débouché d'une piste venant de l'oasis. Par ailleurs, nous avons découvert une représentation de ce dieu sur une planchette peinte, sous sa forme caractéristique de chien (ou de chacal) dressé sur une enseigne, un uræus à ses pieds, dans la tombe N7 du secteur nord [fig. 7]. Bien sûr, nous avons également trouvé dans plusieurs tombes des statuettes figurant un dieu sous forme de chien [fig. 8], ou sous la forme d'un homme à tête de chien, mais il est difficile de savoir s'il s'agit d'Oupouaout ou d'Anubis.

La découverte de momies de canidés rend probable l'existence, dans cette région du nord de l'oasis, d'un lieu de culte consacré à un dieu auquel le chien (ou le chacal) était associé. Des lieux de culte de ce type étaient normalement en relation avec un cimetière, comme l'Anubieion de Saqqâra, ou encore avec un temple funéraire, comme la chapelle d'Anubis dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari¹⁷. Il existe bien au Deir, à environ 400 m à l'ouest de la nécropole nord, un petit temple en brique crue, transformé en église à l'époque copte, mais nous ne l'avons pas encore exploré. Cet édifice, en partie en ruines, reproduit un plan typique des temples de l'oasis avec une succession de salles voûtées. Ses abords n'ont pas été fouillés eux non plus. Nous n'avons, par conséquent, aucune indication sur la divinité à laquelle il pouvait être consacré. S'il s'avère qu'Anubis ou bien Oupouaout étaient présents dans ce temple, alors l'existence dans son voisinage d'un autre cimetière, celui-là réservé aux animaux sacrifiés, serait plausible. Cette hypothèse est confortée par le nombre relativement limité des animaux identifiés dans les tombes humaines¹⁸. L'exploration du secteur du temple est programmée pour la campagne de l'automne 2005.

L'étude des momies a déjà commencé : elles ont été décrites, photographiées et radiographiées. L'étude des très nombreux restes osseux n'en est qu'au stade de l'inventaire. Nous avons fait appel à un paléo-zoologue qui devra déterminer à quelles espèces de canidés appartiennent les momies et les restes osseux : chiens, chacals, voire renards. On peut espérer ainsi obtenir des informations intéressantes sur la faune des oasis et du désert à l'époque romaine.

Exemples de momies de canidés provenant d'El-Deir

Momie ED.C.15.0.01

[FIG. 9-10]

H. 31 cm (oreilles non comprises) H. des oreilles 6 cm L. de la tête 13 cm l. à la base 11 cm

Momie bien conservée. Bandelette très soignée avec couches superposées de bandelettes brun foncé, écru et roses, croisées horizontalement et verticalement, formant des carrés. Les bandelettes sont fixées par des points de résine sur la partie postérieure. La tête est entourée d'un tissu brun foncé avec bandelettes roses et écru. Oreilles découpées en tissu brun foncé rayées de bandes blanches tracées au pinceau. Yeux, museau et gueule également tracés en blanc au pinceau.

¹⁷ Pour D. KESSLER, *op. cit.*, p. 275-277, les Anubieia sont essentiellement en rapport avec les temples funéraires royaux.

¹⁸ Sans doute le nombre de canidés mis au jour au Deir (environ 500) peut paraître élevé, mais il n'est pas comparable aux dizaines, voire aux centaines de milliers de momies animales que contenaient les nécropoles de Saqqâra ou de Tuna el-Gebel.

La radiographie montre que l'animal est en position contractée, les pattes antérieures en extension, les pattes postérieures repliées sous l'abdomen. La queue, assez courte, est placée sous les pattes. Le crâne est le siège d'une fracture intéressant la région pariétale.

Momie ED.C.P5.0.06

[FIG. II-12]

H. 41,5 cm

L. de la tête 14 cm

l. à la base 12,5 cm

Grande momie « plate », en bon état, museau dressé. Plusieurs enveloppes, la première (la plus près du corps) en tissu écru très jauni, la couche superficielle en tissu brun foncé. Au niveau du cou et à mi-corps, une bande de tissu écru assez grossier entourée de deux bandelettes écrues plus fines, posées horizontalement. Les bandelettes sont fixées par des points de résine sur la partie postérieure.

La radiographie montre que l'animal est en position contractée, les pattes antérieures repliées vers l'arrière, une des pattes postérieures en extension, ramenée vers le haut, l'autre repliée sous le bassin. Il a le cou tendu, le museau relevé. Les premières vertèbres cervicales sont disjointes et le crâne désaligné, tous aspects témoignant de la strangulation dont l'animal a été victime.

Momie ED.C.P5.1.30

[FIG. 13-14]

H. 26 cm

L. de la tête 10,5 cm

l. à la base env. 6 cm

Momie du type « quille », avec museau dressé. Plusieurs couches de bandelettes effilochées en tissu écru avec taches de résine noire. Deux bandelettes larges en tissu rouge clair au niveau du cou et des pattes arrières. Bandelettes en tissu fin, écru, posées verticalement.

La radiographie montre que le paquet, loin de contenir une momie de chien, ne contient qu'un seul os, en l'occurrence un humérus de grande taille (15 cm).

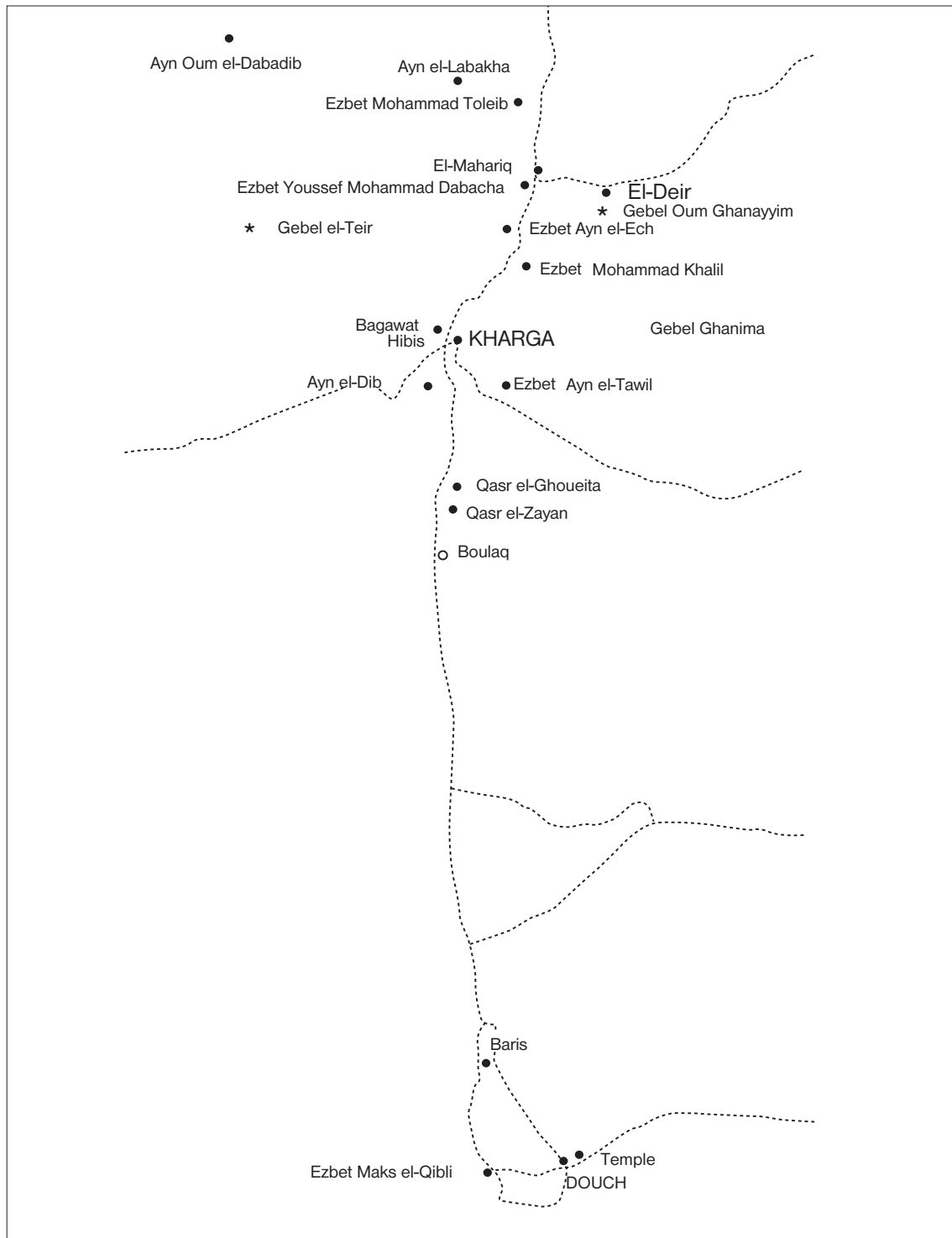


FIG. 1. Carte de l'oasis de Kharga.

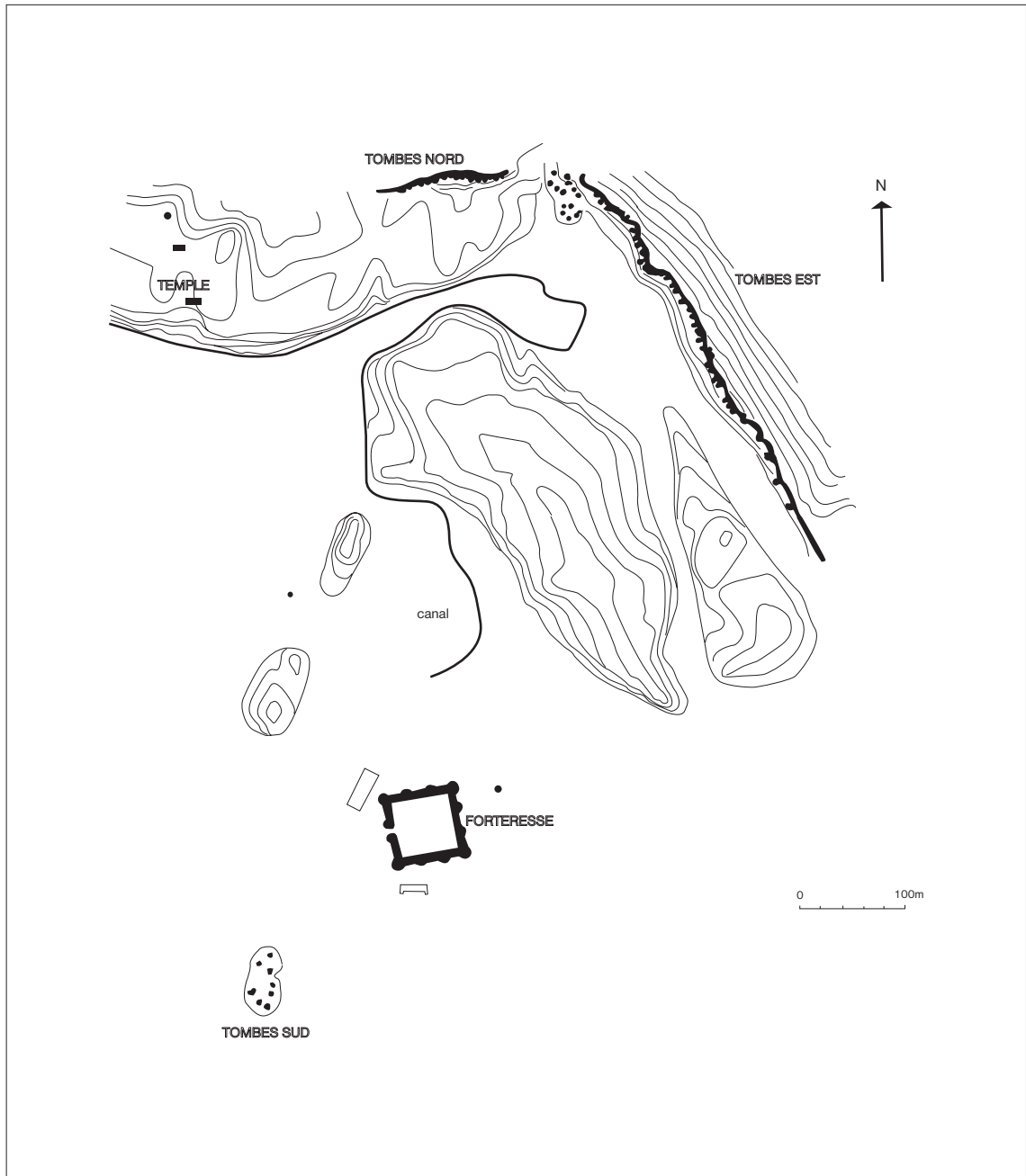


FIG. 2. Plan topographique simplifié du site d'El-Deir (d'après X. Chadeaux).



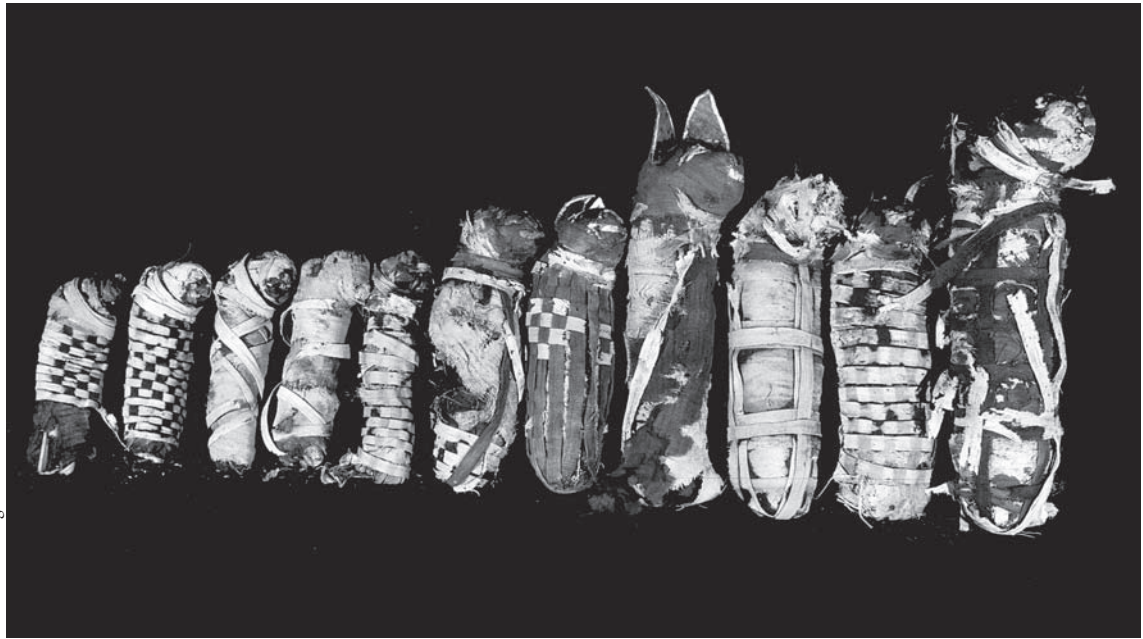
© R. Lichtenberg

FIG. 3. L'entrée de la tombe E9 avec restes de canidés dans un sarcophage.



© R. Lichtenberg

FIG. 4. L'entrée de la tombe P5.



© R. Lichtenberg

FIG. 5. 11 momies de canidés provenant de la tombe E9.



© R. Lichtenberg

FIG. 6. Momies de canidés venant de sortir de la tombe P5.



© R. Lichtenberg

FIG. 7. Oupouaout sur une enseigne, planchette de bois stucqué et peint (H. 9 ; l. 8,7 cm), tombe n7.



© R. Lichtenberg

FIG. 8. Anubis (?), bois stucqué et peint (H. 12,5 ; L. 11,8 cm), tombe E40.



© R. Lichtenberg

9.



© R. Lichtenberg

10.



© R. Lichtenberg

11.



© R. Lichtenberg

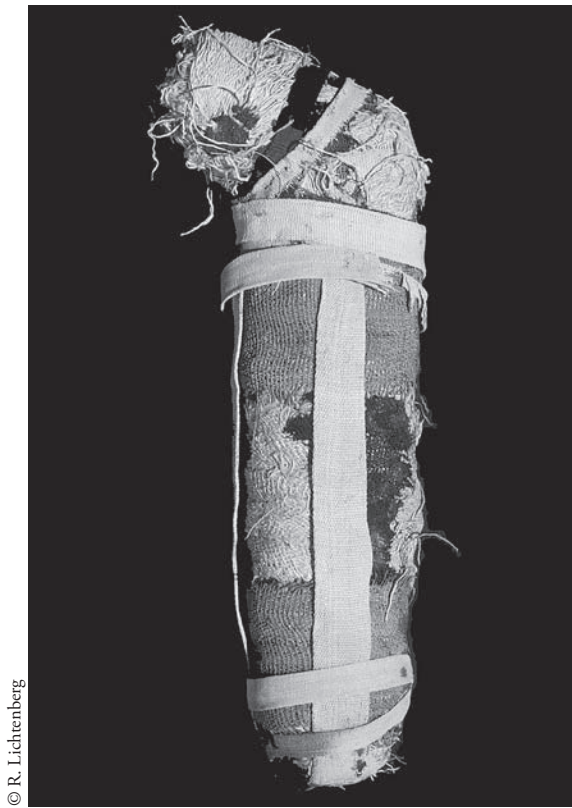
12.

FIG. 9. Momie ED.C.P5.O.01.

FIG. 10. Radiographie de la momie ED.C.P5.O.01 mettant en évidence la fracture du crâne.

FIG. 11. Momie ED.C.P5.O.06.

FIG. 12. Radiographie de la momie ED.C.P5.O.06 mettant en évidence la dislocation de la charnière crânio-cervicale.



© R. Lichtenberg

13.



© R. Lichtenberg

14.



© R. Lichtenberg

15.



© R. Lichtenberg

16.

FIG. 13. Momie ED.C.P5.I.30.

FIG. 14. Radiographie de la momie ED.C.P5.I.30 mettant en évidence un humérus isolé.

FIG. 15. Momie ED.C.P5.O.15, face antérieure.

FIG. 16. Momie ED.C.P5.O.15, face postérieure.